

Dimanche 25 septembre 2005

Marc 10, 17-27

I - EXPLIQUER

1) Plan de la péricope : 1) l'entretien de Jésus avec le jeune riche, 2) avec les disciples. Pour Bultmann, elle fait partie des discussions " d'école ". Pour lui et Zimmerli, "le Sitz im Leben" derrière la question est l'entrée dans le sanctuaire.

2) Le v. 18 n'est pas une affirmation christologique en soi, mais renvoie au 1er commandement. Pourtant, Jésus apparaît sous les traits de l'envoyé divin qui s'efface complètement en tant que personne humaine pour n'accomplir que les paroles et les actes de Dieu. La réponse de Jésus ne comporte rien de nouveau. Son autorité découle de ce qu'il a reçu: le décalogue et l'unicité de Dieu.

3) Mais : en quoi consiste au juste la " chose unique " qui manque au jeune riche ? Le v. 21 énonce 4 motifs : vente des biens, don aux pauvres, récompense au ciel, suivre Jésus (Nachfolge). Pour l'interprétation, il est important de savoir sur quel élément on mettra l'accent : soit sur a) les biens et le renoncement aux biens, soit sur b) suivre Jésus (Nachfolge).

Ad a) : l'invitation de tout vendre a certainement incité la rédaction à ajouter l'entretien à partir du v. 23 et le logion du chameau. Cette accentuation introduit bien le v. 27 et suggère le renoncement radical à tous les biens.

Ad b) : le thème de la "Nachfolge" permet une interprétation plus large et plus générale.

II - ACTUALISER

La prédication prendra son point de départ dans le v.25 et le fameux préjugé sur les riches. On le relativisera pour orienter le regard sur le dialogue de Jésus avec le jeune riche. On actualisera en posant la question de la disposition intérieure du riche - et la nôtre! - à l'égard du 1er commandement.

III - PRECHER

A) Une prédication pour les riches ?

Rappeler le v.25. Cette phrase a rendu notre texte célèbre. Mais notre texte s'adresse-t-il vraiment et exclusivement aux riches ? Est-il une interpellation des riches pour qu'ils se décident à choisir entre leurs biens et le Royaume de Dieu ? Et qui, dans ce cas, seraient les riches ?

Ou bien le texte s'adresse-t-il plutôt aux pauvres ? - en tant que parole de consolation - ou même comme glorification de la pauvreté ? En vérité, le schéma riches-pauvres ne conduit à rien. Le sens du texte est plus profond que ne le suggère à première vue le logion sur le chameau et le trou de l'aiguille.

B) " Personne n'est bon, sinon Dieu seul " - les bons commandements de Dieu.

La question du jeune riche n'était pas superficielle : v.17. L'homme aspire aux choses dernières, les plus profondes, de la vie. Il est d'autant plus surprenant que Jésus ne lui réponde pas directement, mais corrige le titre "bon maître", en expliquant pour quoi (au v.18). Jésus fait allusion ici - non pas textuellement, mais dans l'intention - au 1er Commandement : (Exode 20, v.2..). C'est donc dès le départ que Jésus donne la vraie réponse à la question posée: vie et vie éternelle dépendent de notre disposition fondamentale à l'égard du Dieu unique, le "seul bon", qui a fait connaître sa volonté dans les 10 commandements. En même temps, il annonce que la réponse ultérieure qu'il va donner ne sera pas nouvelle. Il va même décliner un certain nombre de ces commandements, ceux

précisément qui relèvent de la relation avec les autres hommes. Jusqu'ici, le jeune riche n'a rien entendu de neuf et il peut dire avec raison : v.20. Jésus le croit. L'homme lui est sympathique, avec sa quête profonde. C'est pourquoi il ajoute: "une seule chose te manque !"

C) " Une seule chose te manque ". De la disposition intérieure à l'égard des commandements.

Répéter le v. 21. Que veut dire Jésus? Il n'ajoute pas un autre, un "11e' commandement aux autres existants. Il n'attend pas non plus des riches qu'ils vendent automatiquement tous leurs biens....Les paroles de Jésus s'adressent en vérité à chacun d'entre nous. En exigeant de " tout vendre pour me suivre ", Jésus annonce sa prétention totale sur tout l'homme. Jésus ne tient pas à ce que les commandements soient accomplis de façon formelle, mais à ce que nous le fassions avec une conviction spontanée profonde qui traduise notre besoin de le faire.

D) Les conséquences de notre disposition intérieure. Un exemple de l'histoire de l'Eglise.

Notre disposition profonde est capitale. Un exemple le montrera. Friedrich Naumann (1860-1919) était pasteur et plus tard député dans le Reichstag allemand. Il s'était très engagé dans sa jeunesse pour les questions sociales et se demandait comment l'Eglise pouvait venir en aide aux ouvriers d'alors qui vivaient dans une situation très précaire. Plus tard, Naumann opéra une séparation stricte entre Eglise et monde, entre religion et société. Il en vint à défendre la position que la religion n'avait en rien à s'ingérer dans les affaires sociales et politiques. Il ne nia pas la religion, mais limita sa compétence au seul secteur privé. La religion devint une affaire purement personnelle. Les problèmes sociaux et politiques seraient soumis à de tout autres paramètres. F. Naumann en est donc venu à établir une double morale. Sur le plan de la vie privée, "l'amour des ennemis" et l'amour du prochain gardait pour lui tout son poids. Mais en tant que politicien, il crut devoir défendre le réarmement et l'utilisation de la violence. Sa conscience chrétienne et son orientation selon le commandement de l'amour du prochain ne déterminaient pas la totalité de son comportement, mais uniquement la vie privée. Est-il possible de se contenter de cette attitude?

E) Exclusion de toute double morale.

Nous ne sommes pas hors du danger de vivre dans une sorte de morale double au lieu d'orienter la totalité de notre existence selon notre conviction chrétienne. Extérieurement parlant, nous affirmerions évidemment, tel le jeune riche, que nous nous en tenons aux commandements : " nous ne volons pas,etc..."

Mais ne sommes-nous pas en danger de relativiser les commandements ou de les déclarer comme "intenable" ? Où commence p.ex. le fait de voler ? N'y a-t-il pas différentes manières de le faire, auxquelles nous nous associons parce que c'est devenu une mode de la société, p.ex. la tromperie dans la déclaration des impôts ? — Ou encore : qu'en est-il du commandement : " tu ne tueras point ? " Ce commandement ne perd-il pas aussi sa vigueur morale, parce que nous sommes confrontés journallement par la T.V. avec la violence, parce que nos enfants déjà sont tentés de résoudre tel conflit par la violence qui défile devant leurs yeux ? Ne devrions-nous pas être beaucoup plus attentifs afin de ne pas laisser infiltrer nos esprits par le poison de la suggestion de résoudre tel conflit par la violence ? Ou encore, un exemple très banal. Ne sommes-nous pas en danger dans notre vie professionnelle, de nuire à tel collègue en propageant sur lui une fausse mauvaise réputation, uniquement pour en tirer profit ?

C'est certain : le danger de vivre selon une morale double peut nous guetter tous, le danger de soustraire tel commandement de notre comportement. Il est donc important de prendre conscience de notre propre disposition intérieure, et de nous laisser rappeler que Dieu attend de nous une obéissance claire et nette dans tous les compartiments de notre existence.

IV - P R I E R

O Dieu unique, tu as pour nous des paroles de vie. Ne nous laisse pas oublier ces bonnes paroles, afin que la déshumanisation ne prenne pas la place de ta bonne volonté ; que des paroles calomnieuses ne détruisent pas la joie de vivre ; que la vengeance et le désir de revanche ne prennent pas la place d'une parole de pardon. Amen.

V - C H A N T E R (Cantique ARC)

133, 1+2 ou 244, 1-3

251, 1-3

252, 1-3

257, 1+2

Traduction et chants : E. Mathis